

# « Apporter des solutions européennes plus fortes »

UE Didier Reynders détaille la réflexion des six pays fondateurs

► Les patrons des diplomates des six « pays fondateurs » poursuivront leur réflexion à Bruxelles.  
► Une intégration plus forte est souhaitable, que ce soit à 28 ou seulement à quelques-uns.

ENTRETIEN

**D**e Rome, Didier Reynders nous a fait, par téléphone, le compte-rendu de l'intrigante réunion des ministres des Affaires étrangères (voir nos éditions de ce mardi) des six pays fondateurs de la Communauté européenne, sur l'initiative de l'Italien Paolo Gentiloni.

**Quel était l'objectif de votre rencontre ?**

Nous travaillons depuis longtemps au niveau des directions des affaires européennes des pays [fondateurs]. Nous pouvons tenter de travailler à une vision de l'Union européenne que l'on veut plus forte dans certaines matières, et peut-être dans des dimensions variables, comme c'est déjà le cas avec la zone euro, Schengen... Même chose pour la politique étrangère et de sécurité. Il y a une dimension variable, dans la mesure où tous les pays membres de l'UE ne sont pas dans l'Otan. La question est de voir si nous sommes capables de développer un pilier européen plus fort, même si c'est une dimension qui n'est pas celle de toute l'Union. J'y ai ajouté un volet sur l'état de droit et de libertés en Europe. L'idée est que l'on fasse une revue de l'état des droits et libertés dans les 28, comme on le fait sur les programmes de stabilité et de convergence éco-

nomique. Nous n'avons que des procédures, l'article 7 du Traité ou la nouvelle procédure de la

Commission, mais celles-ci pointent du doigt un pays, comme on l'a fait avec la Hongrie, la Pologne, et récemment au Parlement européen avec le Danemark (pour ses récentes mesures controversées de confiscation de biens de valeur des réfugiés, NDLR). Or, quand on voit qu'en fonction de la politique migratoire, les pays adoptent des dispositifs plus stricts, la question se pose de la compatibilité de ceux-ci avec les droits et libertés. On constate le même phénomène en matière de politique de sécurité.

**Vous avez parlé d'aller plus loin dans l'intégration ?**

La conclusion est que, tout en ayant à l'œil ce que demande le Royaume-Uni, il y a une volonté d'aller plus loin, au moins dans certaines matières. Parfois à 28, et parfois avec un nombre inférieur.

**Vous étiez tous les six d'accord là-dessus ?**

Oui, sur un certain nombre de politiques.

**La suite de ce processus ?**

Nos amis italiens veulent que l'on poursuive ce travail jusqu'à la commémoration du traité de Rome en mars prochain. La prochaine réunion des Six se tiendra à Bruxelles. Il y aura deux phases. D'abord on verra comment avancer dans le cadre des traités existants. Ensuite on verra comment avancer à plus long terme. Et si cela nécessite des changements de traités, on sait que ce sera beaucoup plus lourd.

On voit bien que, vu la discussion autour du Brexit, on

tourne avec un frein autour de cette question de l'intégration européenne. Mais non ! Certains peuvent ne pas vouloir aller plus loin, c'est le cas de la Grande-Bretagne et peut-être d'autres, mais sur un certain nombre de sujets importants, nous estimons, nous six, devoir apporter des solutions européennes plus fortes. Ce n'est pas une discussion abstraite pour dire qu'on veut plus d'Europe. On veut une Europe plus forte dans certains domaines. On parle d'une Europe toujours plus étroite pour l'ensemble des peuples, mais concrètement, et non simplement pour rappeler des principes.

**Charles Michel a parlé, lors de ses vœux au Palais, de faire mieux d'Europe plutôt que plus d'Europe...**

On peut jouer sur les mots. Le sujet, c'est de faire mieux, de manière plus forte et plus concrète. Par exemple, nous sommes tous convaincus que dans la question britannique, la réponse doit d'abord venir de l'engagement du Premier ministre britannique, car ce n'est pas nous qui avons ouvert le débat.

Mais si nous voulons aider, c'est en montrant que sur des dossiers concrets, on avance. Sur l'union bancaire, j'ai rappelé à mes collègues que nous devons mettre en place un système d'assurance des dépôts qui soit européen, ce n'est toujours pas fait.

**Vous poursuivrez vos travaux à six ?**

Oui. Mais cela n'exclut pas d'amener tout le monde à table à un moment ultérieur. Et au plus tard lors de l'anniversaire du traité de Rome. J'envisage,

petit clin d'œil, d'organiser notre prochaine rencontre au château de Val Duchesse, là où a été négocié le traité de Rome. ■

Propos recueillis par  
JUREK KUCZKIEWICZ

## AFRIQUE ET MINORITÉS

### Tour d'horizon au Vatican

Avant la rencontre avec ses cinq homologues des pays fondateurs de la CEE, Didier Reynders a rencontré à Rome son homologue du Saint-Siège, le Secrétaire pour les relations avec les Etats, M<sup>r</sup> Paul Gallagher. « Nous avons évoqué trois sujets. D'abord la situation au Rwanda, au Burundi et au Congo. L'Eglise catholique y est assez forte et y a un rôle politique. Elle s'était opposée au troisième mandat au Burundi, et elle joue un rôle important au Congo. Il y a une inquiétude assez forte sur le Burundi, du fait de la non-évolution du dialogue et des violences qui y ont cours un peu partout.

Nous avons aussi fait le point sur les minorités, notamment chrétiennes, en Syrie et en Irak, mais aussi yezidis, ou musulmanes en Syrie. Nous avons fait le point d'initiatives que nous pourrions prendre. J'ai aussi évoqué la question de la formation des prédicateurs et imams sur le territoire européen et au départ des communautés qui vivent chez nous. Nous avons une expérience dans la relation entre les Etats et l'Eglise catholique en matière de formation des prêtres, et ce serait intéressant de voir comment on pourrait construire une formation d'imams dans nos écoles ou universités. »

J.KZ